

24, rue de la Rochelle  
67100 Strasbourg  
Tél : 0388349494  
Fax : 0388842323  
www.reck.fr  
info@reck.fr

CAFÉS  
**Reck**

FG

classez 10124 factures

fournisseurs  
**REDUCIO**

## Facture

Client N°	000005	Dépôt	002	C.T. BTI
Date		Numéro		Représentant
09/01/2024				
135583				
09				

Adresse mail client :

Référence : LEVASSEUR - 09/01/24

Folio : 1 / 1

Code	Désignation	Qté	U.C.	PU HT brut	Remise	PU HT net	Montant HT	Tva
100693	FLEUR DE CAFE Kg grains	3,00	Kilogramme	22,7488	5,00%	21,6113	64,8300	TR
	Code EAN : 3700195703645							
000164	MELANGE BAR-BARISTA Kg grains	1,00	Kilogramme	23,3275	5,00%	22,1611	22,1600	TR
	Code EAN : 3700195701641							

FACTURE REGLEE PAR CB 91,77 € LE 09/01/24

Client livré : N° 000005 - ISABELLE LEVASSEUR

Adresse : 5 RUE DU TALUS 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Conformément aux articles 441-6 c. com. et D. 441-5 c. com., tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Code T.V.A.	Bases HT	Taux	Montant T.V.A.	Net à payer
TR	86,99	5,50	4,78	
	86,99		4,78	91,77 EUR

Veuillez joindre ce talon à votre règlement

Client livré n° 000005 Client n° 000005

Mode de Règlement

Virement

Date d'échéance

29/01/2024

CLIENT INTERNET

Facture client N° 135583

du 09/01/2024

91,77 EUR

Cafés Reck - Siège social : 24 rue de la Rochelle - 67100 Strasbourg - SARL au Capital de 282 210 € - R.C. Strasbourg 57 B 633 NAF 1083Z - Siren 578 506 339 00063 - Lieu de Juridiction Strasbourg . N° T.V.A. intracommunautaire FR 73 578 506 339 BNP : FR76 3000 4004 8500 0100 1360 154 BIC : BNPAFRPPCST

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - PROFESSIONNELS

**1. Champ d'application :** Les présentes conditions générales de vente constituent, conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties. Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société CAFES RECK (= Le Vendeur =) fournit aux acheteurs professionnels (= Les Clients / Le Client =) qui lui en font la demande par contact direct ou via un support papier, les produits suivants: Cafés, thés, chocolats, vaisselle, machines à café et accessoires. La vente de machine à café est soumise à des conditions générales de vente spécifiques concernant la sécurité et les garanties du matériel. Les présentes conditions générales s'appliquent sans restrictions ni réserves à toutes les ventes conclues par le Vendeur auprès des Clients professionnels de même catégorie; quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat. Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Vendeur. Elles sont également communiquées à tout distributeur préalablement à la conclusion d'une convention unique visée à l'article L 441-7 du Code de commerce, dans les délais légaux. Toute commande de Produits implique, de la part du Client, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente, lesquelles prévalent sur toutes conditions générales d'achat du Client. Toute condition contraire posée par le client sera, à défaut d'acceptation expressa par le Vendeur, inopposable au Vendeur.

Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs du Vendeur sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Le Vendeur est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles. Les offres de Produits s'intendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande. Les offres de produits étant basées sur des Produits de nature agricole, nous nous réservons le droit de réduire ou de refuser toute commande dont les quantités ponctuelles ou cumulées, ne pourraient être honorées compte tenu des stocks disponibles.

**2. Commandes :** La vente ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur par écrit. La Vente est réputée conclue le jour de son enregistrement informatique par le Vendeur suivi à l'envoi d'une commande par le Client. Ces conditions s'appliquent à des commandes livrables sur un seul lieu en une seule fois. La modification ou l'annulation des commandes doit faire l'objet de l'acceptation expressa du Vendeur.

**3. Livraisons :** Les livraisons ont lieu les jours ouvrés de 8h à 17h soit par remise directe des Produits au Client soit par simple avis de mise à disposition par transporteur. Les délais de livraison applicables sont 4 jours sous la marque Reck et 20 jours en marquage propre du client, à la commande.

En cas de demande de livraison « express » les Produits sous la marque Reck commandés par le Client seront livrés en France métropolitaine dans un délai maximum de 3 jours ouvrés à compter du parfait règlement de la commande à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande. Dans une telle hypothèse, des frais de port supplémentaires seront appliqués.

Les Produits voyagent aux risques et périls du Client; Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés seront livrés en une seule fois.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les produits commandés par le Client dans les délais ci-dessus précisés.

Ces délais ne constituent pas un délai de rigueur et le Vendeur ne pourra voir sa responsabilité engagée à l'égard du Client en cas de retard de livraison n'excédant pas 60 jours. En cas de retard supérieur à 60 jours, le Client pourra demander la résolution de la vente. Les acomptes déjà versés lui seront alors restitués par le Vendeur. Aucune indemnité ni frais autres ne seront dus par le Vendeur. La responsabilité du Vendeur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable au Client ou en cas de force majeure.

**4. Réclamation :** Le Client est tenu de vérifier l'état et la quantité des produits livrés. Il dispose d'un délai de 3 jours francs à compter de la livraison pour formuler par écrit toutes réserves (notamment vis-à-vis du transporteur) ou réclamations pour non conformité ou vice apparent des Produits livrés (par exemple colis endommagé déjà ouvert ...), avec tous les justificatifs y afférents (photos notamment). Conformément à l'Art. L133-3 du code de commerce, passé ce délai et à défaut d'avoir respecté ces formalités, les Produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent et aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée par le Vendeur. Le Vendeur remplacera ou remboursera au choix du vendeur, dans les plus brefs délais et à ses frais, les Produits livrés dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client à qui il incombe de fournir tout justificatif des anomalies alléguées.

**5. Garantie / responsabilité :** Les Produits vendus sont conformes à la réglementation en vigueur en France. Le dépassement de la date limite d'utilisation optimale indiquée sur les Produits n'implique pas que ceux-ci sont devenus impropre à la consommation. En conséquence aucun retour de marchandise ne sera accepté à ce titre, le Client étant seul responsable de la gestion de son stock.

Le choix et l'achat d'un Produit est de la seule responsabilité du Client. Les photographies et graphismes présentés sur le site internet www.reck.fr ou sur le catalogue ne sont pas contractuels et ne sauraient engager la responsabilité du vendeur.

Les produits livrés par le Vendeur bénéficient d'une garantie limitée à une durée d'un an, à compter de la date de livraison, couvrant la non-conformité des produits à la commande et tout vice caché, provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropre à l'utilisation.

Cette garantie est limitée au remplacement ou au remboursement des produits non conformes ou affectés d'un vice, à l'exclusion de toute autre demande de dommages-intérêts qu'il s'agisse de dommages matériels ou immatériels.

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut de conservation de la part du Client, comme en cas d'usure normale du Produit ou de force majeure.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Vendeur, par écrit, de l'existence des vices cachés dans un délai maximum d'un mois à compter de leur découverte.

La garantie enfin, ne peut intervenir si les Produits ont fait l'objet d'un usage abnormal, ou ont été employés dans des conditions différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la notice d'utilisation. Elle ne s'applique pas non plus au cas de détérioration ou d'accident provenant de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien, ou bien en cas de transformation du Produit.

## 6. Circonstances libératoires

Cafés Reck est libérée de l'obligation de livrer en cas de force majeure, grève, sinistre, interruption dans les transports, impossibilité d'être approvisionnée, fait du prince et plus généralement si un événement quelconque, indépendant de sa volonté empêche l'exécution de ses obligations ou en renchérit sensiblement le coût. Dans ces cas, le Vendeur peut, soit différer la livraison, soit annuler les commandes. L'acheteur sera informé des difficultés rencontrées et du sort des commandes. Les mêmes circonstances autorisent le Vendeur à modifier la nature ou le nombre des produits proposés ou commandés. Dans la mesure du possible, le vendeur en informe préalablement l'acheteur et lui propose un ou des produits(s) de remplacement. L'acheteur est libre d'accepter ou de refuser la substitution mais ne peut en aucun cas réclamer des compensations ou des dommages et intérêts. A défaut d'opposition dans le délai de 48 heures, les modifications sont réputées acceptées par l'acheteur.

**7. Clause de réserve de propriété :** Les produits vendus restent et demeurent la seule propriété du Vendeur jusqu'à l'encaissement complet du prix par le Vendeur. A défaut, le Vendeur est en droit de reprendre possession desdits produits sans formalité préalable. Tout acompte versé par le Client restera acquis au Vendeur à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toute autre action que le Vendeur serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre du Client. Cette disposition ne fait pas obstacle, à compter de la livraison, au transfert au client des risques de pertes ou de détérioration des produits vendus.

**8. Prix / tarifs :** Les Produits sont fournis aux tarifs en vigueur communiqués au Client lors de l'enregistrement de la commande par le Vendeur. Les prix sont exprimés en Euros HT.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par la société CAFES RECK.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, la société CAFES RECK se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment.

Il ne comprend pas les frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison, qui sont facturés en supplément et calculés préalablement à la passation de la commande. Un franco de port est toutefois consenti à partir de 60 € HT de commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie par la société CAFES RECK et remise au Client lors de la livraison des Produits commandés.

**9. Conditions de paiement :** Le prix est payable par le Client en espèces, par chèque, virement ou prélèvement. Toute facture est payable 30 jours à la fin du mois à compter de sa date d'émission.

Les réclamations ne sont pas suspensives de paiement. Aucun escompte n'est accordé pour un paiement anticipé. Tout retard dans le paiement entraîne l'application automatique d'un intérêt de retard calculé à un taux égal à celui pratiqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage et, à titre de clause pénale, d'une indemnité forfaitaire de 10 % du montant des sommes non payées à l'échéance. Cette indemnité, d'un montant minimum de 150 euros, est calculée sur le montant TTC de la somme restant due nonobstant toute action que le Vendeur serait en droit d'intenter à l'encontre du Client.

En outre, conformément à l'article L441-6 du code de commerce, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 euros sera due, de plein droit et sans notification préalable par le Client en cas de retard de paiement. Le Vendeur se réserve le droit de demander au Client une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs. Enfin, le Vendeur se réserve le droit, en cas de non respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours effectuées par le Client. Les frais générés par le non respect des conditions de paiement pourront être refacturés au Client.

**10. Garantie de paiement :** Toute déterioration de la solvabilité du Client, quelle qu'en soit la cause, pourra justifier l'exigence de fournitures de garanties au profit du Vendeur ou d'un paiement comptant avant exécution des commandes requises. A défaut de fourniture d'une telle garantie ou de paiement comptant dans un délai de 48 heures à compter de la demande du Vendeur, le Vendeur pourra procéder à la résolution de la commande aux torts du Client.

**11. Informatique et liberté - Réglementation RGPD :** Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données personnelles recueillies auprès des Clients font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le Vendeur. Elles sont enregistrées dans son fichier Clients et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des commandes et des garanties éventuellement applicables. Le responsable du traitement des données est le Vendeur. L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées (par exemple : transport), sans que l'autorisation du Client soit nécessaire.

Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, le Vendeur s'interdit de vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du Client, à moins d'y être contraint en raison d'un motif légitime.

Si les données sont amenées à être transférées en dehors de l'UE, le Client en sera informé et les garanties prises afin de sécuriser les données lui seront précisées. Conformément à la réglementation applicable, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email suivante en justifiant de son identité : SARL CAFES RECK, 24 rue de la Rochelle, 67100 STRASBOURG ; mail : info@reck.fr. En cas de réclamation, le Client peut adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

**12. Litiges :** Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre la société CAFES RECK et le Client, seront soumis aux tribunaux du ressort du siège social de la société CAFES RECK, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

**13. Conditions spécifiques aux produits personnalisés ou sous marque distributeur :** En toutes circonstances quelle que soit la partie à laquelle incombe l'initiative ou la responsabilité de la rupture, le Client s'engage à reprendre, aux conditions tarifaires en cours, les stocks d'emballage, tous les produits personnalisés pour le Client et les produits spécialement conditionnés par le Vendeur pour le Client. Une facture de fermeture de compte sera établie avec les sommes des emballages et produits personnalisés restants dus.